



CREDIT SOLUS

La solution à tous vos crédits

Dossier artisan/commerçant

Pensez à regrouper les copies et originaux afin de gagner du temps dans la réalisation de votre futur dossier (les originaux vous seront retournés).

Documents à fournir

- copie complète du livret de famille.
- copie recto verso de la carte d'identité de Mr et Mme pour les couples.
- jugement et liquidation de communauté en cas de divorce.
- dernier avis d'imposition ainsi que la dernière taxe foncière et/ou d'habitation.
- déclaration foncière et baux de location si vous louez une habitation dont vous êtes propriétaire.
- bordereau de situation fiscale (imprimé fiscal P 237) si vous avez un retard d'impôts.
- bilan de la société des trois dernières années.
- relevés bancaires des trois derniers mois de tous vos comptes.
- relevé d'identité bancaire ainsi qu'un chèque annulé.
- contrats ou tableaux d'amortissement des prêts à rembourser ou derniers relevés de vos prêts "revolving".
- titre de propriété du ou des biens.
- photographies extérieures et intérieures du ou des biens.
- justificatifs d'allocations familiales et de logement.
- offre de prêt initial du prêt immobilier.
- dernière facture EDF, FRANCE TELECOM ou autre opérateur téléphonique.
- attestation de l'assurance multirisque habitation.
- quittance de loyer ou bail de location ou attestation d'hébergement à titre gratuit.